

Parcours professionnels

Un accompagnement personnalisé



- Des solutions adaptées pour chaque situation
- Un accompagnement individuel et personnalisé
- Pour un projet professionnel réaliste

Une palette de prestations pour accompagner vos agents

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'accompagnement des parcours professionnels, le Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon a mis en place plusieurs prestations.

Entretien diagnostic

Objectif : procéder à une première analyse de la situation et des besoins de l'agent, afin de l'accompagner dans l'identification de la prestation d'accompagnement ou vers d'autres formes de démarches. Il n'est en aucun cas un préalable obligatoire à toute prestation.

↳ 2 heures d'entretien

Accompagnement à la mobilité

Objectif : construire les outils de recherche d'emploi en fonction d'une cible identifiée (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien).

↳ 6 heures d'entretien

Analyse de la situation professionnelle

Objectif : amener la personne à expliciter sa situation afin de mettre des mots sur ses difficultés, l'aider à mieux en comprendre les mécanismes et à identifier des solutions

↳ 6 heures d'entretien

Bilan mi carrière

Objectif : accompagner l'agent afin de faire le point sur son parcours professionnel à mi carrière et lui permettre d'identifier ses perspectives d'évolution afin de sécuriser et dynamiser sa seconde partie de carrière.

↳ 10 heures d'entretien

Accompagnement à la prise de poste / reprise d'activité

Objectif : proposer un accompagnement des agents dans le cadre de leur prise de poste afin de favoriser la réussite de ce changement. L'accompagnement concerne aussi bien les agents qui reprennent suite à un arrêt de travail long que ceux concernés par une prise de poste dans le cadre d'une mobilité.

↳ 6 heures d'entretien

Bilan de compétences

Méthode d'accompagnement qui « doit permettre à une personne d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation » (article L.613-10 du Code du travail).

↳ **24 heures**

Bilan managérial

Objectif : proposer un accompagnement des agents ayant une responsabilité d'équipe afin de leur permettre de faire le point, d'analyser et d'identifier des axes d'évolution dans leur posture managériale. Le bilan managérial s'inscrit dans une démarche de réflexion, de prise de recul et de volonté d'enrichir sa pratique.

↳ **10 heures d'entretien**

Des solutions adaptées et personnalisées

Accompagnement personnalisé

Objectif : proposer, sur sollicitation de la collectivité, un accompagnement « sur mesure » pour des situations particulières qu'elles soient collectives (fermeture ou réorganisation de service) ou individuelles (outplacement, mobilité délicate ou imposée, situation complexe...).

↳ **nombre d'heures à définir**

Comment bénéficier de ces prestations ?

En tant qu'acteur incontournable de l'emploi public dans le Rhône et la Métropole de Lyon, le cdg69 accompagne les collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines.

Les collectivités ayant signé une convention permettant d'accéder au socle commun de compétences du cdg69 peuvent bénéficier d'un certain nombre de missions, y compris les prestations relatives à l'accompagnement des parcours professionnels.

Tarifs 2026 :

	Collectivités affiliées	Collectivités non affiliées
Entretien diagnostic	138 €	184 €
Bilan de compétences	1 200 €	1 596 €
Accompagnement à la mobilité professionnelle	Inclus dans la cotisation obligatoire	495 €
Analyse de la situation professionnelle	372 €	495 €
Bilan mi carrière	620 €	825 €
Accompagnement à la prise de fonction ou à la reprise d'activité	372 €	495 €
Bilan managérial	620 €	825 €
Accompagnement personnalisé	69 € de l'heure	92 € de l'heure

Contact :

Pour toutes demandes et informations complémentaires :
Service Emploi / Accompagnement des parcours professionnels
Tél : 04 72 38 30 74
courriel : app@cdg69.fr